



ADSYNCOM

Agence de services administratifs et de communication | Conseil et accompagnement | Formation

---

## CGV

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE COMMUNICATION

### 1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les relations contractuelles entre ADSYNCOM®, immatriculée sous le numéro 944 886 928 00018, et le client désirant bénéficier de prestations de services administratifs et/ou de communication à distance.

### 2. Prestations de services

Les prestations proposées par ADSYNCOM® comprennent notamment, mais sans s'y limiter, les services administratifs tels que la gestion administrative, la rédaction de documents, la gestion de la correspondance, ainsi que des services de communication à distance incluant la gestion des réseaux sociaux, la rédaction de contenus web, la gestion de campagnes publicitaires, etc.

### 3. Devis et validité des commandes

Avant toute prestation, un devis gratuit et détaillé sera fourni par le prestataire, basé sur les informations transmis par le client. Ce devis précisera la nature des services proposés, le coût total, ainsi que les modalités de paiement. Toute demande de prestation sera considérée comme une acceptation des termes du devis.

Ce devis, valable pendant 30 jours, nécessite une prolongation ou un nouveau devis en cas de modification après cette période.



SAS ADSYNCOM® au capital social de 1000€

61, rue de Lyon 75012 Paris | Tél : +33 7 70 36 47 62 | [contact@adsyncom.com](mailto:contact@adsyncom.com)

SIRET : 944 886 928 00018 R.C.S. Paris | N° TVA 17944886928 | Code APE 70.22Z



ADSYNCOM

Agence de services administratifs et de communication | Conseil et accompagnement | Formation

---

Pour confirmer la commande de manière définitive, le client doit retourner le devis signé avec la mention "Bon pour accord", accompagné du cachet commercial des professionnels, par tout moyen à sa convenance.

En cas de confirmation par courrier électronique, le client doit adhérer pleinement aux CGV disponibles sur demande par mail ou sur le site du prestataire.

Un acompte de 30 % est requis à la signature du devis pour les travaux nécessitant un matériel spécifique ou un investissement, le solde étant réglé à réception de la facture.

Les travaux réguliers sont payables à la fin de chaque mois, sauf indication contraire dans le devis, tandis que les petits travaux ponctuels exigent un paiement à la commande.

Sans réception du devis et des CGV acceptés, ainsi que du règlement correspondant à l'acompte et, le cas échéant, du règlement total, le prestataire se réserve le droit de ne pas débiter ou d'interrompre sa prestation.

#### 4. Exécution des demandes et respect des délais de réalisation

Le prestataire s'engage à exécuter avec soin et en conformité avec le devis accepté toutes les prestations commandées, tout en proposant des délais adaptés selon les disponibilités.

La livraison se fait à la date spécifiée dans le devis, sauf accord contraire ou en cas de retard du client dans la confirmation de sa commande, pouvant entraîner un dépassement des délais.

Le client s'engage à fournir au prestataire tous les éléments nécessaires à l'accomplissement de la mission, de bonne qualité et sur des supports valides. Tout retard, omission ou document fourni par le client et ne pouvant être traité (par exemple : bande son inaudible, document illisible) peut entraîner soit un ajustement de la date de livraison, soit une annulation de la commande.



SAS ADSYNCOM® au capital social de 1000€

61, rue de Lyon 75012 Paris | Tél : +33 7 70 36 47 62 | [contact@adsyncom.com](mailto:contact@adsyncom.com)

SIRET : 944 886 928 00018 R.C.S. Paris | N° TVA 17944886928 | Code APE 70.22Z



## 5. Prix et modalités de paiement

Les prix sont exprimés en Euros TTC.

Les prix des prestations de services seront ceux indiqués dans le devis accepté par le client. Le règlement s'effectuera selon les modalités convenues entre les parties. Les paiements pourront être effectués par virement bancaire ou tout autre moyen de paiement accepté par ADSYNCOM®.

## 6. Révision des prix

Le prestataire se réserve le droit de réviser ses tarifs à tout moment, sous réserve d'en informer préalablement le client. Les tarifs révisés s'appliqueront aux commandes passées après la date de révision des prix.

## 7. Majorations

Les services exécutés en cas d'urgence sur demande du client seront soumis à des majorations comme suit :

- Travaux effectués après 18h30 pour le lendemain, les samedis ou devant être rendus sous 8 heures : Majoration de +25% ;
- Travaux réalisés les dimanches et jours fériés : Majoration de +50%.

## 8. Droit de rétractation et annulation après signature du devis

Le client dispose d'un droit de rétractation et d'annulation après avoir signé le devis, sous certaines conditions :

**8.1 Rétractation :** Le client peut exercer son droit de rétractation dans un délai de 14 jours à compter de la signature du devis. La rétractation doit être notifiée à ADSYNCOM® par écrit, par courrier recommandé avec accusé de réception ou par tout autre moyen permettant de conserver une trace de la communication. (Formulaire de rétractation en annexe des CGV)





**8.2 Annulation :** En cas d'annulation de la commande après la signature du devis, le client peut être tenu de payer des frais d'annulation selon les modalités suivantes :

- Annulation avant le début de l'exécution des prestations : Aucun frais d'annulation ne sera facturé.

- Annulation après le début de l'exécution des prestations : Le client peut être tenu de régler les prestations effectivement réalisées jusqu'à la date d'annulation, ainsi que des frais d'annulation éventuels selon les frais engagés par ADSYNCOM®.

Par conséquent, tout document réalisé en totalité ou en partie par ADSYNCOM® pour lequel le client a exercé son droit de rétractation devient la propriété du prestataire et est soumis aux lois en vigueur en matière de propriété intellectuelle.

**8.3 Modalités de remboursement :** En cas de rétractation ou d'annulation conforme aux conditions ci-dessus, le prestataire s'engage à rembourser le client dans un délai de 14 jours à compter de la réception de la notification de rétractation ou d'annulation, en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le client pour la transaction initiale, sauf accord exprès du client pour un autre moyen de remboursement.

**8.4 Exception au droit de rétractation :** Conformément à la législation en vigueur, le droit de rétractation ne s'applique pas aux contrats de prestations de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du client et renoncement exprès à son droit de rétractation.

## 9. Indemnités de retard

### 9.1 Paiement et indemnité en cas de retard :

En cas de retard de paiement injustifié et constaté, le prestataire se réserve le droit de réclamer une indemnité compensatoire calculée uniquement sur la base des frais réellement engagés du fait du retard (tels que les coûts administratifs, les relances, ou les pertes avérées).





## 9.2 Clause compensatoire en cas de rupture :

Dans l'éventualité où le client annule unilatéralement la prestation après acceptation du devis sans motif légitime, une indemnisation pourra être demandée par le prestataire afin de compenser les frais réellement supportés ou le travail déjà réalisé. Cette indemnité ne peut excéder les sommes engagées par le prestataire, et ne sera en aucun cas calculée selon un pourcentage ou un taux d'intérêt.

## 10. Sous-traitance

ADSYNCOM® se réserve le droit de recourir à la sous-traitance pour l'exécution de tout ou partie des prestations de services, tout en garantissant la qualité des services fournis.

## 11. Confidentialité

Le prestataire s'engage à préserver la confidentialité des informations fournies par le client dans le cadre de la réalisation des services. Ces informations ne seront en aucun cas divulguées à des tiers sans le consentement préalable du client, sauf obligation légale.

## 12. Responsabilité et cas de force majeure

### 12.1 Responsabilités :

- ADSYNCOM® s'engage à fournir les prestations de services avec le plus grand professionnalisme et en conformité avec les termes convenus dans le contrat ou le devis.
- Toutefois, ADSYNCOM® ne peut être tenu responsable des retards ou des défauts dans l'exécution des prestations résultant de circonstances échappant à son contrôle raisonnable.

### 12.2 Cas de force majeure :





ADSYNCOM

Agence de services administratifs et de communication | Conseil et accompagnement | Formation

---

- En cas de survenance d'un événement de force majeure, ADSYNCOM® sera libéré de ses obligations contractuelles dans la mesure où cet événement rend impossible l'exécution de ses obligations.
- Les événements de force majeure incluent, sans s'y limiter, les catastrophes naturelles, les actes de guerre, les grèves, les émeutes, les décisions gouvernementales, les pannes techniques imprévues, et tout autre événement imprévisible et irrésistible.
- En cas de survenance d'un événement de force majeure, ADSYNCOM® s'engage à informer immédiatement le Client de la situation et à faire tous les efforts raisonnables pour atténuer les conséquences de cet événement.

### 13. Propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle afférents aux créations réalisées dans le cadre des services fournis restent la propriété de ADSYNCOM®, sauf disposition contraire expressément stipulée dans le devis. Le client s'engage à respecter ces droits et à ne pas les violer.

### 14. Médiation et règlement des litiges

« Conformément à l'article L612-1 du code de la consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation ».

En cas de litige, les parties s'efforceront de régler leur différend à l'amiable. À défaut d'accord amiable celles-ci s'engagent à rechercher une solution amiable par le biais d'une médiation. Si aucune résolution amiable n'est trouvée dans un délai raisonnable, les parties peuvent recourir à une médiation par un médiateur professionnel ou par le tribunal compétent.

L'entité de médiation de la consommation désignée par le professionnel est CM2C qui peut être saisie :



SAS ADSYNCOM® au capital social de 1000€

61, rue de Lyon 75012 Paris | Tél : +33 7 70 36 47 62 | [contact@adsyncom.com](mailto:contact@adsyncom.com)

SIRET : 944 886 928 00018 R.C.S. Paris | N° TVA 17944886928 | Code APE 70.22Z



ADSYNCOM

Agence de services administratifs et de communication | Conseil et accompagnement | Formation

---

- Soit en remplissant le formulaire de demande (lien ci-dessous)  
<https://www.cm2c.net/contact.php>
- Soit par voie électronique : [cm2c@cm2c.net](mailto:cm2c@cm2c.net)
- Soit par courrier postal à l'adresse suivante : 49 rue de Ponthieu – 75008 Paris

## 15. Droit applicable et juridiction

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales sera porté devant le tribunal compétent dans le ressort du siège de ADSYNCOM®.

## 16. Modification des CGV

ADSYNCOM® se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales de Vente à tout moment. Les nouvelles conditions seront applicables aux prestations de services postérieures à leur entrée en vigueur.

## 17. Acceptation des CGV

Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes Conditions Générales de Vente avant toute commande de prestations de services.



SAS ADSYNCOM® au capital social de 1000€

61, rue de Lyon 75012 Paris | Tél : +33 7 70 36 47 62 | [contact@adsyncom.com](mailto:contact@adsyncom.com)

SIRET : 944 886 928 00018 R.C.S. Paris | N° TVA 17944886928 | Code APE 70.22Z



ADSYNCOM

Agence de services administratifs et de communication | Conseil et accompagnement | Formation

---

## FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement  
si vous souhaitez vous rétracter du contrat

A l'attention de ADSYNCOM®, 61 rue de Lyon 75012 Paris, [contact@adsyncom.com](mailto:contact@adsyncom.com) :

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du  
contrat portant sur la vente du bien (\*) /pour la prestation de services (\*) ci-dessous :

Commandé le (\*) /reçu le (\*) : .....

Nom du (des) consommateur(s) : .....

Adresse du (des) consommateur(s) : .....

.....

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent  
formulaire sur papier) :

Date :

(\*) Rayez la mention inutile.



SAS ADSYNCOM® au capital social de 1000€

61, rue de Lyon 75012 Paris | Tél : +33 7 70 36 47 62 | [contact@adsyncom.com](mailto:contact@adsyncom.com)

SIRET : 944 886 928 00018 R.C.S. Paris | N° TVA 17944886928 | Code APE 70.22Z